



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Aux contribuables des municipalités membres de la MRC du Haut-Saint-François.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Dominic Provost, directeur général, secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Saint-François que le conseil de la MRC du Haut-Saint-François a adopté, conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024 lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 22 novembre 2023.

Les séances ordinaires du conseil débuteront à 19 heures et se tiendront au sous-sol du centre administratif de la MRC situé au 85, rue du Parc à Cookshire-Eaton.

CONSEIL 2024	
24 JANVIER	21 FÉVRIER
20 MARS	17 AVRIL
15 MAI	19 JUIN
28 AOÛT	18 SEPTEMBRE
16 OCTOBRE	27 NOVEMBRE

DONNÉ à Cookshire-Eaton, ce 23 novembre 2023

Dominic Provost,
Directeur général et secrétaire-trésorier